

Une manif pour garder la Bourse du travail

Le Parisien
11/02/17

ÉVRY

CONTRAINTS de devoir quitter les locaux qu'ils occupent à titre gracieux en plein centre d'Evry depuis trente-trois ans, les syndicats appellent au rassemblement, demain, de 11 h 30 à 13 h 30, sur la place des Terrasses de l'Agora. Depuis que le conseil départemental, propriétaire des bureaux, a annoncé vouloir vendre ce bâtiment « trop coûteux

à remettre aux normes », l'inter-syndicale CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, Unsa et FSU se bat pour conserver les lieux. « Les locaux que nous propose le conseil départemental pour le relogement sont trop petits pour accueillir du public, organiser des réunions mais aussi les nombreuses formations syndicales », dénoncent les syndicats.

■ Demain, de 11 h 30 à 13 h 30, place des Terrasses de l'Agora à Evry.

www.le-republicain.fr

SYNDICATS

« On ne quittera pas cette bourse du travail »



Les syndicats se sont rassemblés place des Terrasses de l'agora.

Les syndicats se sont rassemblés, jeudi 2 février, suite à la décision du Conseil départemental de vendre leur bâtiment.

« C'est un vrai coup donné contre les syndicats, s'énervent Jean-Marc Allouche, secrétaire général du syndicat CGT à l'hôpital Joffre-Dupuytren de Draveil. Le Conseil départemental a décidé de nous expulser. » Tous les syndicats majeurs sont réunis, depuis 33 ans, dans la bourse au travail, immeuble situé sur la place des terrasses de l'agora. Des locaux donnés par l'ancienne majorité du Conseil départemental. « Nous avons un réel besoin en termes d'espace. Nous faisons de l'accueil, de la formation, des réunions et des congrès », explique-t-il. Pour Laurence Baudhuin, secrétaire générale de l'UD 91 CFDT, ce

bâtiment est essentiel pour le travail des syndicats : « Nous sommes tous réunis dans un seul et même lieu. En dehors de nos différends nationaux, cela permet de faire circuler les informations et de travailler conjointement. Il faut que ça reste comme cela. On ne quittera pas cette bourse du travail, on restera tous ensemble. » Les syndicats ont appris la nouvelle en décembre : leur convention de logements par le Conseil municipal s'achève au 1^{er} juillet, d'ici là, ils doivent quitter les lieux. « Cela n'a rien à voir avec les syndicats, assure François Durovray, président du Conseil départemental. En Essonne, nous avons plein de locaux vacants. Nous avons d'ailleurs proposé qu'ils intègrent les anciens bâtiments du Sdis, à côté du Palais de justice, à titre gracieux et les travaux qu'il faudra réaliser, pris en charge par le Conseil départemental. » ■ Charlotte Mispoulet

1102117